



LETTRE

aux Actionnaires

MESSAGE DE THIERRY LE HÉNAFF



Président-Directeur Général

Chers actionnaires,

Arkema réalise en 2010 de loin sa meilleure performance historique, tant en terme d'EBITDA, de marge d'EBITDA que de résultat net. Les niveaux atteints sont très au-dessus des années d'avant crise et des objectifs que le Groupe s'était fixés lors de son introduction en bourse en 2006. Au-delà de la reprise forte de l'économie, ces performances reflètent cinq années de transformation profonde du Groupe et concrétisent le travail interne réalisé depuis plusieurs années.

Pendant ces cinq années, le portefeuille d'activités a été largement repositionné. Nous avons accru notre présence dans les pays émergents, notamment en Asie où nous avons réalisé 18 % de notre chiffre d'affaires en 2010. Nous bénéficions également de la mise sur le marché de nombreux produits pour les secteurs en forte croissance liés au développement durable comme les nouvelles énergies ou les bio-plastiques. Enfin, notre structure de coûts a été considérablement réduite, ce qui nous a permis de pleinement bénéficier en 2010 de la reprise des volumes.

Nous démarrons l'année 2011 avec confiance. Sur le plan industriel, elle sera marquée par plusieurs démarrages d'unités en Chine et nous devons continuer à bénéficier de la croissance des nouveaux produits issus de notre innovation. Une autre étape importante de l'année sera la finalisation du projet d'acquisition des résines de Total annoncé en décembre dernier qui constituera un nouveau tournant dans notre transformation et fera d'Arkema un des leaders du marché des produits pour le revêtement.

Avec le Conseil d'administration, nous avons décidé de proposer à l'assemblée générale un dividende à 1 € par action au titre de l'exercice 2010, en hausse de 67 % par rapport à 2009. Cette augmentation reflète le très net redressement de nos résultats et l'excellente génération de trésorerie et traduit notre volonté de continuer à associer nos actionnaires aux performances et à la transformation de notre Groupe. Au-delà, Arkema envisage de payer chaque année un dividende stable ou en augmentation raisonnable.

Je tiens à vous remercier de votre fidélité et de votre confiance et vous donne rendez-vous lors de notre prochaine Assemblée Générale qui se tiendra le 24 mai prochain, à 10h30, au Palais des Congrès de Paris.

THIERRY LE HÉNAFF
Président-Directeur Général

CHIFFRES clés

*pour
l'année
2010*

Chiffre d'affaires :
5 905 M€
(+33 %)

EBITDA :
790 M€
(x 2,5)

Résultat net :
347 M€
(part du Groupe)

Dette nette :
94 M€
(4 % des fonds propres)

Dividende :
+ 67 %
(1 € par action)

ENTRETIEN AVEC THIERRY LEMONNIER

Directeur financier du Groupe



En 2010, Arkema a réalisé ses meilleures performances historiques. Quels sont les principaux éléments à retenir des résultats annuels du Groupe ?

Le chiffre d'affaires a progressé de 33 % par rapport à 2009 et atteint 5,9 milliards d'euros en 2010. L'EBITDA du groupe a été multiplié par 2,5 par rapport à l'année dernière et s'établit au plus haut historique à 790 millions d'euros. La marge d'EBITDA atteint 13,4 %. Elle dépasse l'objectif de 12 % fixé lors de l'introduction en bourse d'Arkema, alors qu'à l'époque elle n'était que de 6 %. Enfin, le résultat net s'établit à 347 millions d'euros, alors que notre précédent plus haut historique était de 122 millions d'euros en 2007. Par ailleurs, le Groupe a généré un flux de trésorerie très positif et la dette nette a été à nouveau fortement réduite à 94 millions d'euros.

Quels sont les principaux facteurs qui ont contribué aux performances de 2010 ?

Il y a bien entendu l'amélioration des conditions de marché par rapport à une année 2009 marquée par une faible demande et des déstockages massifs chez nos clients. Mais au-delà de cette amélioration de l'environnement économique, le Groupe a bénéficié pleinement des nouveaux développements mis en œuvre dans le cadre de sa stratégie de transformation, tels que :

- les nouveaux produits à forte valeur ajoutée développés par la R&D dans les applications liées au développement durable comme le photovoltaïque, les bio-plastiques ou les batteries lithium-ion, etc.,
- la nouvelle unité de gaz fluorés démarrée au deuxième trimestre 2010 en Chine et qui tourne à pleine capacité,
- les activités acryliques achetées en Amérique du Nord en janvier 2010 qui ont réalisé une performance bien supérieure à nos attentes initiales.

Par ailleurs, le Groupe a poursuivi le strict contrôle de ses coûts fixes ainsi que sa politique de hausse des prix de vente qui a pleinement compensé l'augmentation des coûts des matières premières. Tous ces éléments nous ont permis de bénéficier pleinement de la reprise des volumes et de réaliser des résultats très au-dessus des années d'avant crise. Ainsi, la stratégie mise en œuvre depuis la création d'Arkema se traduit par des performances financières au plus haut historique, ce qui permet d'envisager avec confiance la deuxième phase de transformation du Groupe.

Et quels sont vos objectifs pour la nouvelle phase de développement d'Arkema qui débute en 2011 ?

Nous avons annoncé en novembre dernier un ambitieux plan de croissance à 5 ans, avec pour objectif d'atteindre en 2015, un chiffre d'affaires d'environ 7,5 milliards d'euros et un EBITDA supérieur à 1 milliard d'euros. Ainsi, pour la période 2011 à 2015 le Groupe entend poursuivre activement sa transformation et entre dans une phase de croissance plus soutenue.

LA VIE *du Groupe*



DE NOMBREUX SUCCÈS DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En 2010, le Groupe a poursuivi activement ses efforts pour répondre à la hausse constante de la demande pour les éco-technologies. Ainsi, Arkema réalise une part croissante de ses ventes grâce à de nombreux produits issus de ses efforts d'innovation liés au développement durable.

Plastique haut de gamme utilisé dans les modules de panneaux photovoltaïques, les batteries lithium-ion et dans le traitement de l'eau, le Kynar® d'Arkema connaît un développement rapide. Pour faire face à la très forte demande en Asie pour ces produits, Arkema a annoncé le démarrage de son usine de Kynar® en Chine en mars 2011 et a d'ores et déjà prévu une augmentation de sa capacité de 50 % qui sera effective en 2012.

Développement de polyamides bio-sourcés. En avril 2010, Arkema a conclu un accord stratégique avec la firme japonaise Toyobo pour le développement de polyamides haute température composés de plus de 70 % de matières premières renouvelables, destinés au marché de l'électronique et de l'automobile. Le Groupe dispose déjà d'une large gamme de produits bio-sourcés, comme le Rilsan®, un polymère dérivé de l'huile de ricin d'origine 100 % renouvelable.

Avec son **innovation Kynar Aquatec®**, un revêtement de choix pour les toitures réfléchissantes et éco-énergétiques, **Arkema a remporté le prix Pierre Potier 2010** qui récompense les entreprises innovant dans le domaine du développement durable.

DES ACQUISITIONS POUR RENFORCER NOTRE PORTEFEUILLE DE PRODUITS

Le 25 janvier 2010, Arkema a finalisé l'acquisition de certains actifs acryliques de Dow en Amérique du Nord lui permettant de se doter d'une filière acrylique complète en Amérique du Nord et de devenir le 3^e producteur mondial d'acide acrylique. Dès sa première année d'intégration, cette activité a représenté un chiffre d'affaires de 430 millions d'euros et une contribution au résultat net bien supérieure aux attentes initiales du Groupe.

Le 5 octobre 2010, Arkema a annoncé l'acquisition de la start-up française Piezotech. Cette société française conçoit et fabrique des polymères très haute performance qui trouveront prochainement des applications à forte valeur ajoutée et qui devraient permettre au Groupe d'accéder à de nouveaux marchés comme celui du stockage d'énergie dans l'automobile.

Le 7 décembre 2010, Arkema a annoncé un projet d'acquisition des activités résines de revêtement et résines photoréticulables de Total. Une fois intégrées dans le Groupe, ces activités devraient représenter un chiffre d'affaires annuel d'environ 750 millions d'euros (sur une base 2010). Elles regroupent 1 750 collaborateurs répartis dans une vingtaine de sites dans le monde. Cette opération fera d'Arkema un leader mondial du marché des résines de revêtement et renforcera l'aval de la filière acrylique du Groupe.

UNE PRÉSENCE ACCRUE EN ASIE

Le renforcement de sa présence en Asie constitue un des axes de développement stratégiques du Groupe. En 2010, Arkema a réalisé plus de 18 % de son chiffre d'affaires en Asie (contre 13 % en 2005) et a continué à renforcer sa présence en Chine avec de nouveaux développements sur son site de Changshu :

- En mai 2010, Arkema et Daikin ont démarré avec succès une **unité de production de taille mondiale de gaz fluorés**. Cette unité tourne désormais à pleine capacité et a apporté une contribution notable aux résultats du Groupe en 2010.
- En novembre 2010, Arkema a également annoncé la construction d'une unité **d'émulsions pour peintures** dont le démarrage est prévu fin 2012. Cette nouvelle implantation ainsi que la mise en service de l'unité de polymères acryliques de spécialités de Coatex, prévue mi-2011, renforcera l'offre des produits pour le revêtement dans cette région.
- Arkema a annoncé le **triplement des capacités de production** de polyamides haute performance d'ici 2013.
- Enfin, Arkema a annoncé le démarrage, en mars 2011, de sa nouvelle unité de production de résines **Kynar®**, la capacité de cette unité de production sera augmentée de 50 % pour mi-2012.

Par ailleurs, en partenariat avec la compagnie coréenne CheilJedang, Arkema a annoncé un projet de construction en Asie d'une **plateforme de Thiochimie (produits dérivés du soufre)** et d'une unité de taille mondiale de bio-méthionine, un acide aminé utilisé pour l'alimentation animale.



LE CARNET *de l'actionnaire*

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2011

La prochaine Assemblée Générale Mixte des actionnaires d'Arkema, présidée par Thierry Le Hénaff, se tiendra le mardi 24 mai à 10h30 au Palais des Congrès de Paris.

Si vos actions sont au nominatif ou si vous détenez plus de 500 actions au porteur, votre dossier de convocation à l'Assemblée Générale sera envoyé automatiquement à votre domicile fin avril. Si vous ne remplissez pas les conditions mentionnées précédemment, vous pourrez obtenir votre dossier de convocation en vous adressant à votre teneur de compte. Ce dernier effectuera les formalités afin que vous puissiez recevoir une carte d'admission ou un formulaire de vote par correspondance.

L'ordre du jour dans son intégralité ainsi que toutes les informations pratiques sur l'Assemblée Générale sont disponibles sur le site internet du Groupe à l'adresse

suivante : www.finance.arkema.com. Les principales résolutions inscrites à l'ordre du jour concernent les points suivants :

- **Distribution du dividende** (3^e résolution) : Il vous est proposé d'approuver la distribution d'un dividende de 1 € par action au titre de l'exercice 2010, en hausse de 67 % par rapport à 2009. Il sera payé le 1^{er} juin 2011.
- **Renouvellement de mandats d'administrateurs** (5^e à 7^e résolutions) : Il vous est proposé de renouveler, pour une durée de quatre ans, les mandats des trois administrateurs suivants, tous qualifiés d'indépendants :
 - Madame Isabelle Kocher,
 - Monsieur François Enaud,
 - Monsieur Laurent Mignon.
 Vous trouverez une présentation de ces trois administrateurs dans la brochure de convocation à l'Assemblée Générale.

- **Modification statutaire liée à la représentation des actionnaires en assemblées générales** (11^e résolution) : Afin d'harmoniser les statuts avec les nouvelles dispositions légales, il vous est proposé d'étendre les règles de représentation d'un actionnaire aux assemblées générales. Jusqu'à présent, un actionnaire pouvait se faire représenter aux assemblées par un autre actionnaire ou par son conjoint. En application des modifications apportées au Code de commerce liées à la représentation en assemblée générale, un actionnaire peut désormais se faire représenter également par le partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité et par toute autre personne physique ou morale de son choix, dans les conditions prévues aux articles L.225-106 et suivants du Code de commerce.

FOCUS

Composition du conseil d'administration d'Arkema

- **11 administrateurs** dont 9 indépendants
- **3 comités** (le comité d'audit et des comptes, le comité stratégique et le comité de nomination, des rémunérations et de la gouvernance)
- **5 réunions du Conseil en 2010 avec un taux de participation de 91,5 %**

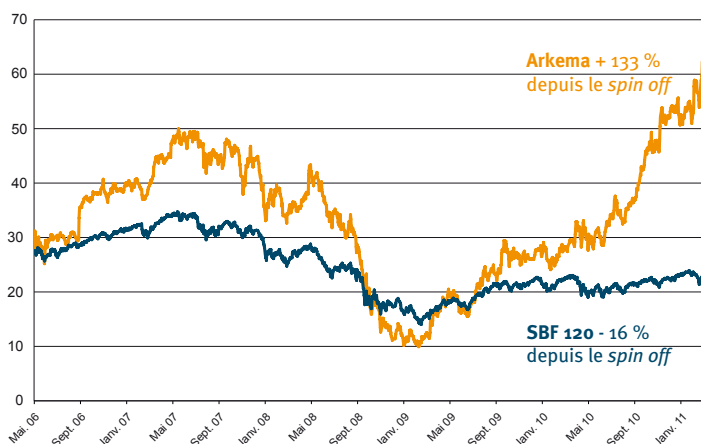


Le Club des Actionnaires d'Arkema propose à ses membres différentes activités leur permettant de découvrir le Groupe et l'univers de la chimie :

- **Le 22 mars**, Arkema, mécène du Palais de la découverte, a organisé une visite de ce lieu dédié à la science et l'éducation. Les participants ont pu découvrir les animations mises en place à l'occasion de l'Année Internationale de la Chimie.
- **Le 9 mai**, Arkema organise une visite de l'atelier de teinture et de la blanchisserie de la Manufacture des Gobelins et du quartier des Gobelins.

ÉVOLUTION DE L'ACTION *depuis l'introduction en Bourse*

Cours arrêtés au 31 mars 2011



PERFORMANCE DEPUIS LE 31 DÉCEMBRE 2009

- Plus haut :** 64,81 €
- Plus bas :** 23,71 €
- Variation :** Arkema : 147 %
SBF 120 : 5 %

- **Introduction en bourse le** 18 mai 2006
- **Code ISIN** FR0010313833
- **Capitalisation boursière** 3,9 Md€
- **Nombre de titres** 61 605 820
- **Présence dans les indices** SBF 120
CAC MID 60
DJ Stoxx Chemicals

Relations actionnaires

N° Vert 0 800 01 00 01

actionnaires-individuels@arkema.com
www.finance.arkema.com

AGENDA *Finance*

- 5 mai 2011**
Résultats 1^{er} trimestre 2011
- 24 mai 2011**
Assemblée Générale
- 2 août 2011**
Résultats 1^{er} semestre 2011